

DU 16 OCT AU 15 NOVEMBRE 2019

PROLONGEZ **L'AVENTURE** GRÂCE À VOTRE **ACCESSOIRE** JUSQU'À
100% REMBOURSÉ*
POUR L'ACHAT D'UN SMARTPHONE CROSSCALL

AURÉLIEN DUCROZ
Skipper CROSSCALL



ÉTANCHES /// RÉSISTANTS /// ENDURANTS

*Offre soumise à conditions voir détail sur le coupon. DAS ACTION-X3 : 0,803 W/KG / DAS CORE-X3 : 1,528 W/KG / DAS TREKKER-X4 : 1,426 W/KG. Le DAS (ou Débit d'Absorption Spécifique) quantifie le niveau d'exposition aux ondes électromagnétiques pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que ce niveau soit inférieur à 2 W/kg. L'usage d'un kit piéton est recommandé. CROSSCALL, RCS Aix-en-Provence 518706890.



**SAILING TEAM
CROSSCALL**
CHAMONIX MONT-BLANC

SUIVEZ L'AVENTURE SUR
CROSSCALL.COM

BULLETIN DE PARTICIPATION

Offre non cumulable avec d'autres offres promotionnelles en cours

Pour recevoir votre remboursement :

CORE-X3 / ACTION-X3 + 1 accessoire X-LINK acheté
= 1 accessoire **50% REMBOURSÉ***

TREKKER-X4 + 1 accessoire X-LINK acheté
= 1 accessoire **100% REMBOURSÉ***

1. Acheter **simultanément**, entre le **16 octobre et le 15 novembre 2019** un smartphone CROSSCALL CORE-X3 / ACTION-X3 / TREKKER-X4 et 1 accessoire X-LINK, dans une enseigne participant à l'opération en France métropolitaine, et dans les Départements et régions d'Outre Mer (DROM : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), Internet ou magasin. **HORS ENSEIGNES SPÉCIALISÉES BÂTIMENT ET AGRICULTURE.**

2. Compléter lisiblement les informations du bulletin de participation ci-après.

3. Joindre dans une enveloppe :

- ☐ Le bulletin de participation original dûment rempli.
- ☐ La copie de la facture / justificatif d'achat / ticket de caisse de votre smartphone et accessoire CROSSCALL sur laquelle seront entourés le prix et date d'achat et les produits visés par la promotion.
- ☐ Votre code-barre original (EAN) de votre smartphone découpé de votre boîte
- ☐ Votre code-barre original (EAN) de l'accessoire découpé de votre boîte
- ☐ Votre extrait KBIS de moins de 3 mois pour les professionnels.

4. Envoyer le tout sous enveloppe suffisamment affranchie, **dans les 10 jours ouvrés** qui suivent votre achat (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

ADRESSE D'EXPÉDITION
DU BULLETIN

TAKE OFF N°2041 - OFFRE TRANSAT CROSSCALL - CS 50454 - 13096 AIX EN PROVENCE CEDEX 2

Nous vous recommandons d'envoyer votre dossier **en lettre suivie**.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le service consommateur de l'opération, **service.consommateur@take-off.fr** en précisant le numéro de l'opération (2041) dans l'objet de votre email.

5. **Vous recevrez votre remboursement par virement bancaire dans un délai de 8 semaines** environ à compter de la réception de votre demande conforme.

Obligatoire

Cochez ci-dessous les produits éligibles que vous avez achetés :

SMARTPHONES : ☐ CORE-X3 ☐ ACTION-X3 ☐ TREKKER-X4

Ne sont pas éligibles : Pack PRO CORE-X3 | EAN : 3700764709269 - ACTION-X3 PRO | EAN : 3700764704073

ACCESSOIRES ÉLIGIBLES :



☐ X-CABLE



☐ X-DOCK



☐ X-CHEST



☐ X-ARMBAND



☐ X-MEMORY



☐ X-BIKE



☐ X-CAR



☐ X-POWER



☐ X-STICK

NOM : **PRÉNOM :**

CODE POSTAL : **VILLE :** **NUMÉRO TEL :**

ADRESSE MAIL (RECOMMANDÉE EN CAS DE DOSSIER INCOMPLÉT) :

☐ Je souhaite recevoir la Newsletter Crosscall

*En aucun cas le montant de votre remboursement ne pourra excéder 50% ou 100% du prix d'achat du produit éligible à l'offre (prix indiqué et acquitté sur votre preuve d'achat) et ce remboursement ne pourra excéder € TTC : X-CABLE : 50%>9€99, 100%>19€90 / X-MEMORY : 50%>12€49, 100%>24€99 12,49€ TTC / X-ARMBAND & X-BIKE : 50%>14€99, 100%>29€99 / X-POWER : 50%>17€49, 100%>34€99 / X-DOCK & POWER PACK : 50%>19€99, 100%>39€ / X-CAR & X-CHEST : 50%>24€99, 100%>49€99 / X-STICK : 50%>29€99, 100%>59€99. Dans le cas où vous achetez plus d'1 accessoire, le moins cher sera 50% ou 100% remboursé. L'offre est réservée aux clients particuliers et professionnels résidant en France métropolitaine et dans les Départements et régions d'Outre Mer (DROM : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), et est limitée à une demande par foyer pour les particuliers (même nom, même prénom, même adresse, même RIB) et 6 pour les professionnels (même N° de SIRET), offre non cumulable avec d'autres offres promotionnelles en cours et non éligible dans les enseignes spécialisées Bâtiment et Agriculture. Vous recevrez votre remboursement par virement bancaire dans un délai de 8 semaines environ à compter de la réception de votre demande conforme. Toute demande illisible, raturée ou incomplète sera considérée comme nulle. Frais d'envoi et de copie des documents non remboursés. CROSSCALL décline toute responsabilité en cas de perte ou de retard, sauf en cas de faute ou de manquement délibéré de la part de CROSSCALL. Les données sont collectées par la société Crosscall et font l'objet d'un traitement informatique. Les données sont utilisées par Crosscall pour la gestion de l'opération et l'attribution de la dotation, le cas échéant, pour toute opération de marketing direct réalisée par Crosscall pour informer ses clients ou prospects de ses offres et services, sous réserve pour le participant à l'opération d'avoir coché la case prévue à cet effet. Les données ne seront pas communiquées à des tiers, sauf accord explicite et préalable du participant à l'opération et ne seront pas transférées en dehors de l'Union Européenne. Elles seront conservées pour la durée nécessaire à l'opération. Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et du Règlement européen n°2016/679 du 27 avril 2016, le participant bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de ses données ou encore de limitation de traitement. Il peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant. Le participant peut, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer ses droits en contactant le service marketing de Crosscall à l'adresse suivante : 245, rue Paul Langevin - 13290 Aix-en-Provence (France). Seules les réclamations avec preuve d'envoi (lettre suivie ou RAR) et exprimées dans un délai de 2 mois après la fin de l'opération pourront être étudiées. Photo non contractuelle.